

POLITIQUE TARIFAIRE DE L'UNIVERSITÉ *(Tarifs TTC)*

VOTÉ EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE : 1 JUILLET 2009

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Période d'activité normale (de septembre à mars)				
<i>Capacité</i>	<i>Nombre de salles et amphithéâtres</i>	<i>Tarif journalier intérieur/ partenaires*</i>	<i>Tarif journalier extérieur</i>	<i>tarif à l'heure**</i>
de 15 à 30	17	250	350	
de 35 à 50	16	300	450	
de 55 à 80	12	400	550	
de 85 à 100	9	500	800	
de 100 à 200	3	600	900	180
de 250 à 350	2	800	1200	240
600	1	1300	1900	380
Laboratoires théâtre		800	1200	240
Salle des thèses		1300	1900	380
Laboratoires informatiques (10 postes)	4	500	800	160
Laboratoires informatiques (40 postes)	2	600	900	180
Salle du conseil		1300	1900	380
<i>Espaces extérieurs</i>				
Cour d'honneur		800	1200	240
Cloître		500	800	160
Parc		1300	1900	380
Espaces pots		400	550	110
Grand hall (nord et sud)		600	900	180
<i>Pôle sportif</i>				
71	Studio de danse -290m2	1300	1900	380
72/200	Salle d'escalade -285m2	800	1200	240
72	Dojo -290m2	800	1200	240
405+233 gradins	Gymnase -1600m2	1300	1900	380

Les tarifs indiqués dans la grille tarifaire se limitent à une mise à disposition des lieux.

Toute demande doit faire l'objet d'une évaluation financière globale par le Service Technique Immobilier et Logistique, qui prenne en compte la mobilisation des personnels relative aux conditions logistiques requises.

**Tarif à l'heure

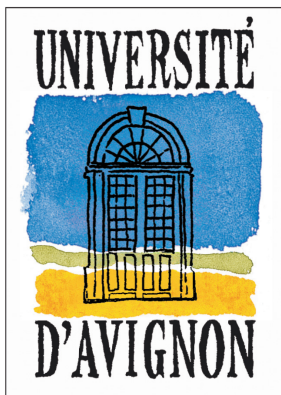
Valable en dehors du fonctionnement normal de l'Université

Tarif auquel s'ajoute les frais d'ouverture exceptionnelle (personnel de sécurité, technique, responsable, ménage...)

*Tarif partenaires (membres de la fondation, projets réalisés dans le cadre d'une convention et partenaires académiques)

L'équipement des salles et amphithéâtres est détaillé dans le document «organiser un événement à l'Université d'Avignon».

La politique tarifaire est adaptée au temps et au rythme universitaire, culturel, scientifique et économique.



POLITIQUE TARIFAIRE DE L'UNIVERSITÉ *(Tarifs TTC)*

VOTÉ EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE : 1 JUILLET 2009

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Période d'activité de valorisation (d'avril à mi juin)				
<i>Capacité</i>	<i>Nombre de salles et amphithéâtres</i>	<i>Tarif journalier intérieur/ partenaires*</i>	<i>Tarif journalier extérieur</i>	<i>Tarif à l'heure**</i>
de 15 à 30	17	200	250	
de 35 à 50	16	250	300	
de 55 à 80	12	300	400	
de 85 à 100	9	350	500	
de 100 à 200	3	400	600	120
de 250 à 350	2	600	800	160
600	1	900	1300	260
Laboratoires théâtre		600	800	160
Salle des thèses		900	1300	260
Laboratoires informatiques (10 postes)	4	350	500	100
Laboratoires informatiques (40 postes)	2	400	600	120
Salle du conseil		900	1300	260
<i>Espaces extérieurs</i>				
Cour d'honneur		600	800	160
Cloître		350	500	100
Parc		900	1300	260
Espaces pots		300	400	80
Grand hall (nord et sud)		400	600	120
<i>Pôle sportif</i>				
71	studio de danse - 290m2	900	1300	260
72/200	salle d'escalade - 285m2	600	800	160
72	Dojo - 290m2	600	800	160
405+233 gradins	Gymnase -1600m2	900	1300	260

Les tarifs indiqués dans la grille tarifaire se limitent à une mise à disposition des lieux.

Toute demande doit faire l'objet d'une évaluation financière globale par le Service Technique Immobilier et Logistique, qui prenne en compte la mobilisation des personnels relative aux conditions logistiques requises.

*Tarif à l'heure

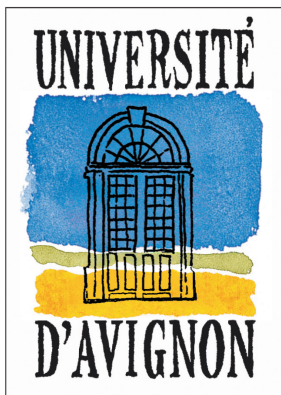
Valable en dehors du fonctionnement normal de l'Université

Tarif auquel s'ajoute les frais d'ouverture exceptionnelle (personnel de sécurité, technique, responsable, ménage...)

*Tarif partenaires (membres de la fondation, projets réalisés dans le cadre d'une convention et partenaires académiques)

L'équipement des salles et amphithéâtres est détaillé dans le document «organiser un événement à l'Université d'Avignon».

La politique tarifaire est adaptée au temps et au rythme universitaire, culturel, scientifique et économique.



POLITIQUE TARIFAIRE DE L'UNIVERSITÉ *(Tarifs TTC)*

VOTÉ EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE : 1 JUILLET 2009

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Période festivalière (de mi juin à fin juillet)				
<i>Capacité</i>	<i>Nombre de salles et amphithéâtres</i>	<i>Tarif journalier intérieur/ partenaires*</i>	<i>Tarif journalier extérieur</i>	<i>Tarif à l'heure**</i>
de 15 à 30	17	400	600	
de 35 à 50	16	450	700	
de 55 à 80	12	550	800	
de 85 à 100	9	600	900	
de 100 à 200	3	700	1000	200
de 250 à 350	2	1000	1400	280
600	1	1500	2200	440
Laboratoires théâtre		1000	1400	280
Salle des thèses		1500	2200	440
Laboratoires informatiques (10 postes)	4	600	900	180
Laboratoires informatiques (40 postes)	2	700	1000	200
Salle du conseil		1500	2200	440
<i>Espaces extérieurs</i>				
Cour d'honneur		1000	1400	280
Cloître		600	900	180
Parc		1500	2200	440
Espaces pots		550	800	160
Grand hall (nord et sud)		700	1000	200
<i>Pôle sportif</i>				
71	Studio de danse -290m2	1500	2200	440
72/200	Salle d'escalade -285m2	1000	1400	280
72	Dojo -290m2	1000	1400	280
405+233 gradins	Gymnase -1600m2	1500	2200	440

Les tarifs indiqués dans la grille tarifaire se limitent à une mise à disposition des lieux.

Toute demande doit faire l'objet d'une évaluation financière globale par le Service Technique Immobilier et Logistique, qui prenne en compte la mobilisation des personnels relative aux conditions logistiques requises.

*Tarif à l'heure

Valable en dehors du fonctionnement normal de l'Université

Tarif auquel s'ajoute les frais d'ouverture exceptionnelle (personnel de sécurité, technique, responsable, ménage...)

*Tarif partenaires (membres de la fondation, projets réalisés dans le cadre d'une convention et partenaires académiques)

L'équipement des salles et amphithéâtres est détaillé dans le document «organiser un événement à l'Université d'Avignon».

La politique tarifaire est adaptée au temps et au rythme universitaire, culturel, scientifique et économique.